21525 - Religions du monde

question

Quelles sont les différentes religions pratiquées dans le monde ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cela dit, l'humanité se divise en deux blocks par rapport à ses religions. L'un possède un livre révélé par Dieu. C'est le cas des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans. Les Juifs et les Chrétiens ignorent les contenus de leurs écritures et prennent des êtres humains comme divinités à la place d'Allah. Au fils du temps, ils ont perdu leurs livres révélés par Dieu à leurs prophètes. Les détenteurs de leur savoir religieux leur ont écrit des livres attribués à Dieu alors qu'ils ne sont que des inventions d'extrémistes faussaires.

Quant au livre des musulmans, (le saint Coran) il est l'ultime livre divin et le plus authentique. Allah S'est chargé de sa préservation et ne l'a pas confié à l'être humain. C'est dans ce sens qu'Il dit : « En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. » (Coran,15 :9) Le Coran est mémorisé et conservé par écrit dans les livres car il demeure l'ultime livre dont la préservation est garantie par Allah pour guider l'humanité. Il en a fait une preuve pour elle jusqu'au jour de la Résurrection. Il a prescrit sa pérennité et en a préparé les moyens en tout temps à travers des gens qui l'appliquent littéralement et en tirent leur législation. Des détails seront donnés sur ce livre dans un paragraphe à venir. Voir les pages 119,131,137 et 143 du présent livre.

L'autre block n'a pas de livre révélé par Dieu. Ils possèdent des écritures transmises par héritage depuis les fondateurs de leurs confessions. C'est le cas des hindou, des Mages, des Bouddhistes et des Confucius et les arabes avant la venue de Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui).

Chaque communauté possède un savoir et accomplit des actions pour réaliser ses intérêts vitaux. Cela découle de l'orientation générale qu'Allah inspire à chaque être humain, voire à chaque animal. Celui-ci est orienté vers ce qui lui permet de manger, de boire et de se défendre. Allah lui inspire l'amour pour une chose et la haine pour son contraire. C'est dans ce sens que le Très-Haut dit : « Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut, Celui qui a créé et agencé harmonieusement, qui a décrété et guidé, » (Coran, 87 : 1-3) et Moise dit à Pharaon : « « Notre Seigneur, dit Musa (Moïse), est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée. » (Coran,20 :50) Et Abraham (paix sur lui) : « Et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité, » (Coran,26 :87) Voir *al-Djawab as-sahiih fii man baddala din al-Massih*, v.4,p.97.

Tout homme raisonnable capable de s'adonner au moindre effort de réflexion sait que les adeptes des religions maitrisent bien mieux les savoirs utiles et les bonnes œuvres que ceux qui n'appartiennent à aucune religion. Les biens réalisés par les non musulmans, adeptes de religions, restent en deçà des réalisations des musulmans. Les adeptes des religions devancent ceux qui n'appartiennent pas aux religions. C'est parce que les savoirs et actions relèvent de deux types.

Le premier s'acquiert grâce à la raison, comme les mathématiques, la médecine et l'industrie. Ces connaissances sont accessibles aux adeptes des religions et aux autres. Ceux-ci en possèdent même plus. Quant aux connaissances que la seule rasion ne permet d'acquérir comme les sciences théologiques, elles sont réservées aux théologiens. Une partie de ces connaissances peut faire l'objet d'une argumentation rationnelle. Les Messagers ont guidé les créatures et les ont orienté à l'aide de la raison appuyée par la révélation.

Le second type de connaissances est celui qu'on ne connait que grâce à l'information apportée par les Messagers. On ne peut pas y accéder par voie rationnelle. C'est comme les informations qui se rapportent à Allah, à Ses noms, à Ses attributs, aux délices de la vie future réservés à ceux qui Lui obéissent, aux châtiment infligé à ceux qui Lui désobéissent, l'explication de Sa législation et les informations concernant les prophètes précédents et leurs nations, etc. » Voir Le Recueil des avis juridiques consultatifs de Cheikh al-islam, Ibn Taymiyya,vol.4.p.210-211)